

1. Débitrice: Société Immobilière Rue de Monthoux 19, en liquidation, actuellement sans adresse
2. Remarques: Notification

(selon art. 66 al. 4 ch. 2 LP)

Société Immobilière Rue de Monthoux 19, en liquidation, actuellement sans adresse et déclarée dissoute d'office en vertu de l'art. 88a ORC. L'unique administrateur et liquidateur, M. Chalu Michel, né 23.05.1952, est inscrit à l'OCP à: 19, rue de Monthoux, 1201 Genève, mais est actuellement sans domicile ni résidence connus

Commandement de payer n° 06 126723 T poursuite ordinaire

Créancier: Bayard Patrice, 17, rue de Monthoux, case postale 3028, 1211 Genève 3

requiert le paiement de:

CHF 26'230.00 plus intérêts au 5% du 1er février 2006

Titre et date de la créance, cause de l'obligation:

1er février 2006 réparation de l'immeuble suite à l'incendie le 8 mai 2005 de l'immeuble rue de Monthoux 19.

Vous êtes sommée de payer dans le délai de soixante jours à compter de la présente insertion les sommes ci-dessus et les frais de l'Office s'élevant à ce jour à CHF 90.00, ainsi que les frais de l'Office des poursuites de CHF 80.00, non compris le coût de la présente publication. Si vous entendez contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, vous devez former opposition auprès de l'Office soussigné verbalement ou par écrit dans les trente jours dès la présente insertion. Si vous ne contestez qu'une partie de la dette, vous devez indiquer exactement le montant contesté ou le montant non contesté, faute de quoi la dette entière sera réputée contestée. Si vous n'obtempérez pas à cette sommation de payer et si vous ne formez pas opposition, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite à l'expiration du délai de soixante jours dès la présente insertion.

Genève, le 30 août 2006/tél. 022 388 91 86

Le Préposé: M. O. Chollet

Office des Poursuites
1211 Genève 8